

Plus d'un transporteur de bois de ma circonscription m'a dit que cette ristourne de taxe sur les carburants lui donnera de quoi s'acheter des pneus. Les économies sur le carburant permettront aux entrepreneurs d'acheter un pneu par mois. C'est une somme non négligeable, en particulier lorsque l'on parle d'un camion à 18 roues.

Je voudrais maintenant parler de l'industrie minière. Dans Kootenay-Ouest, nous avons la chance d'avoir plusieurs gisements miniers de qualité, mais ils sont situés dans des terrains très difficiles et montagneux. Cette ristourne permettra au secteur minier de diminuer les frais de transport des concentrés et des minerais de la mine au concentrateur ou à la fonderie de Cominco à Trail. Cette activité exige le transport de quantités extraordinaires de matériaux sur route et en dehors des grandes routes. Il pourrait donc y avoir des économies substantielles dans ce secteur.

Lorsque l'on considère la façon dont ce rabais s'applique aux secteurs forestier et minier de Kootenay-Ouest, on constate que les bénéficiaires sont généralement de petits entrepreneurs, ou des Canadiens ordinaires, comme les néo-démocrates ont l'habitude de les appeler. Je ne comprends toujours pas ce qu'est un Canadien moyen par opposition à un Canadien ordinaire ou autre. Je ne savais pas que les Canadiens se regroupaient par classes, mais le NPD a l'habitude de catégoriser nos citoyens, non pas simplement selon leur rang ou leur position, mais aussi selon leur opinion politique. Monsieur le Président, il s'agit de gens qui travaillent dur et qui se donnent à leur tâche.

M. Keeper: Des Canadiens ordinaires.

M. Brisco: Au cours des années, leur contribution à la région de Kootenay-Ouest a été généreuse et importante. Si l'on regardait ce que cette région a produit en matière d'impôt au cours des 50 dernières années et que l'on comparait ce chiffre avec ce qu'a reçu Kootenay-Ouest, il ne faudrait pas longtemps pour s'apercevoir que, jusqu'à maintenant, les habitants de cette circonscription n'ont pas reçu leur juste part. Il est temps que les choses changent. Ce n'est que le début de ce que j'espère être un traitement équitable et juste.

Ces gens moyens, ces bûcherons travailleurs, sont, pour la plupart, des entrepreneurs indépendants. Les sociétés peuvent avoir un, deux ou trois camions. Elles ont un ou plusieurs appareils. Quoi qu'il en soit, elles ont consenti des déboursés très importants pour se procurer ce matériel, qui n'a guère été utilisé à cause du marché à la baisse pour le bois d'œuvre, des taux d'intérêt élevés et des frais d'exploitation.

Cette ristourne, considérée isolément, peut sembler minime. Permettez-moi d'assurer à la Chambre que, dans son ensemble, elle aura une incidence appréciable et remarquable sur l'entreprise qui transporte les produits forestiers par camion ou sur la petite société minière. Si elle permet seulement au propriétaire de poursuivre son exploitation, elle aura atteint son objectif. Dans le cas d'une société plus importante, cette ristourne de la taxe sur le carburant signifiera qu'une petite usine

réussira à subsister. Elle permettra d'embaucher un employé de plus.

J'ai entendu aujourd'hui les nombreux arguments invoqués par mon collègue néo-démocrate. Il prétend que la taxe de vente que nous voulons imposer causera de graves ennuis aux Canadiens. Je n'ai entendu aucun député néo-démocrate dire: «Voici une mesure que nous appuyons et approuvons». Ce serait très agréable si les députés d'en face étaient disposés à rendre justice à qui de droit et s'ils étaient disposés, comme les députés de ce côté-ci, à prendre des mesures positives en faveur des Canadiens plutôt que de réagir négativement. Je me rends compte que le rôle de l'opposition est de s'opposer, mais je ne crois pas qu'elle doive le faire systématiquement. Ses propos devraient être plus mesurés. On ne fait que nous critiquer. On refuse d'appuyer nos mesures positives. Et pour moi c'est une grande déception.

• (1550)

Pour terminer, je vous rappelle que moi-même, les autres députés de la Colombie-Britannique et en fait, tous les députés qui comptent des exploitations forestières ou minières dans leur circonscription voire des trappeurs, se réjouissent de la présente mesure qui va beaucoup améliorer leurs affaires compte tenu de la situation économique de l'heure.

M. Keeper: Monsieur le Président, j'ai une brève question à poser au député. Il voudrait que le NPD appuie les mesures positives. Le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui propose de hausser la taxe de vente. Quand son parti était dans l'opposition il affirmait volontiers, comme il le disait le 13 décembre par exemple, «cette augmentation de la taxe de vente équivalait à une immense ponction fiscale régressive».

Il n'est pas facile pour nous d'appuyer une telle mesure qui va affecter les Canadiens ordinaires comme en témoignent les propos de ses collègues eux-mêmes quand ils étaient dans l'opposition. Qu'en pense le député lui?

M. Brisco: Monsieur le Président, la chose me paraît plutôt simple. Si le député avait été attentif il aurait noté que je parlais de l'article 49.01. Il s'agissait justement de la ristourne applicable aux forestiers, aux mineurs et aux trappeurs de ma circonscription. Je suppose qu'elle s'applique aussi aux agriculteurs de la sienne. C'est un sujet que j'ai abordé dans mon discours. Et ce sont des dispositions que j'appuie sans réserve. Je pense que mon vis-à-vis pourrait s'en réjouir également. Personne ne souhaite de surtaxe. Il nous répugne tous de devoir hausser une taxe ou un impôt.

J'entends le député défendre la cause du citoyen ordinaire. Au fait, j'ignore ce qu'on entend par là.

M. Deans: On voit bien.

M. Brisco: Je connais des Canadiens. Les «Canadiens ordinaires» sont une classe créée par le NPD. Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) est-il un Canadien ordinaire ou un peu moins qu'un Canadien ordinaire?